

République du Congo



Republic of Congo

Union africaine



African Union

**8^{ÈME} RÉUNION DU GROUPE INTERNATIONAL DE CONTACT
SUR LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (GIC-RCA)**

**ADDIS ABÉBA, ETHIOPIE
27 JUILLET 2015**

CONCLUSIONS

CONCLUSIONS

1. Le Groupe international de contact sur la République centrafricaine (GIC-RCA) a tenu sa 8^{ème} réunion à Addis Abeba, le 27 juillet 2015, sous la coprésidence de l'Ambassadeur Smaïl Chergui, Commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'Union africaine (UA) et de M. Charles Richard Mondjo, Ministre délégué à la Présidence chargé de la Défense nationale de la République du Congo, et. La liste des pays et organisations ayant pris part à la réunion figure en bas de page¹.
2. La cérémonie d'ouverture a été marquée par les allocutions prononcées par le Commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'UA, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies et chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en RCA (MINUSCA), le Ministre des Affaires étrangères de la République gabonaise, au nom du Président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), le Représentant spécial en RCA du Secrétaire général de la CEEAC, le Premier ministre de la RCA; et le Ministre de la Défense de la République du Congo.
3. Les participants se sont félicités du haut niveau de participation à la réunion à travers les Ministres et chefs de délégations du Burundi, de l'Ouganda, du Gabon, de la République du Congo, du Rwanda, de la RCA, du Tchad et du Soudan. Les participants ont pris note des conclusions de la 16^{ème} Session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernement de la CEEAC tenue à N'Djamena, le 25 mai 2015 et au cours de laquelle la Conférence a adopté le principe de la prorogation de la Transition, afin de permettre aux Autorités de la Transition d'organiser des élections crédibles et transparentes avant la fin de l'année 2015. Ils ont rappelé les conclusions du Sommet spécial de la CEEAC consacré à la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram, tenu à Yaoundé le 16 février 2015, notamment la mise en place du Mécanisme quadripartite comprenant le Tchad, le Cameroun, la RCA et la MINUSCA.
4. Les participants ont également pris note des conclusions de la conférence internationale sur les besoins humanitaires, la relance et le renforcement des capacités de résilience de la RCA, tenue à Bruxelles, le 26 mai 2015, au cours de laquelle la Commission européenne revu à la hausse son aide à la RCA pour un montant de 72 millions d'euros et d'autres contributions financières spécifiques.
5. Les participants ont exprimé la détermination de leurs organisations et pays respectifs à continuer à accompagner les autorités et le peuple centrafricains, en vue de mener à son terme la transition politique en cours et permettre de restaurer l'ordre constitutionnel.
6. Les participants ont noté que la 8^{ème} réunion du GIC-RCA se tient à la veille d'échéances cruciales pour le processus de transition, qui nécessitent la mobilisation de ressources financières additionnelles et une volonté politique plus affirmée des autorités de la Transition pour un retour à l'ordre constitutionnel à la fin de l'année 2015. Il s'agit notamment de la tenue du referendum constitutionnel et des élections législatives et présidentielle, avant la fin de l'année 2015, qui marqueront la fin de la Transition ; du programme de pré désarmement, de démobilisation et de réinsertion (pré-DDR) et de la réforme du secteur de la sécurité.

¹ Afrique du Sud, Allemagne, Angola, Australie, Burundi, Cameroun, Canada, RCA, République du Congo, RDC, Egypte, Etats Unis d'Amérique, France, Gabon, Japon, Luxembourg, Nigéria, Norvège, Ouganda, Royaume Uni, Russie, Rwanda, Soudan, Tchad, Turquie, Zimbabwe, BAD, Banque mondiale, CEEAC, CICR, OIF, OCI, Nations unies et Union Européen.

7. Les participants ont examiné l'évolution de la situation en RCA depuis la 7^{ème} réunion du GIC-RCA, tenue à Brazzaville, le 16 mars 2015, sur la base des communications faites par le Premier ministre de la RCA et des membres de sa délégation, les Représentants spéciaux de l'UA, des Nations unies, de la CEEAC et le représentant de la Banque mondiale en RCA, et ce, au nom du Groupe de coordination pour la préparation et le suivi des réunions du GIC-RCA (G8-RCA), ainsi que des échanges qui ont suivi.

Sur les aspects politiques et sécuritaires

8. Les participants ont noté avec satisfaction la tenue, du 4 au 11 mai 2015, du Forum national de Bangui, dans le cadre de la Phase III du processus politique engagé à Brazzaville, en juillet 2014. A cet égard, les participants se sont félicités des conclusions dudit Forum, notamment l'adoption du *Pacte républicain pour la paix, la réconciliation nationale et la reconstruction en République centrafricaine*, l'*Accord sur les principes du DDRR et d'Intégration dans les corps en uniforme de l'Etat Centrafricain entre le gouvernement de transition et les Groupes armés* et l'*Accord des groupes politico-militaires participant au Forum de Bangui pour mettre fin au recrutement et à l'utilisation des enfants, ainsi qu'aux autres violations graves des droits de l'enfant*. Les participants se sont également félicités de la participation de toutes les Forces vives de la Nation, y compris les représentants des populations venus nombreux des 16 préfectures du pays, de la diaspora et des réfugiés.

9. Les participants ont pris note de la mise en place par un décret du 23 mai 2015, du Comité de suivi du Forum national de Bangui, aux fins de veiller à la mise en œuvre des recommandations du Forum. Ils ont exhorté le Comité de suivi à travailler à l'aboutissement du processus de transition dans les délais fixés.

10. Les participants ont également pris note des conclusions de l'atelier national d'enrichissement du projet de proposition de Constitution, tenu à Bangui, du 3 au 6 juillet 2015. Ils ont salué la contribution de l'OIF à l'organisation de l'Atelier. De même, ils ont insisté sur la participation de tous les centrafricains aux élections, y compris, les réfugiés conformément à l'esprit inclusif du Forum de Bangui, à la Charte constitutionnelle de Transition qui, en son Article 20, stipule que tous les citoyens centrafricains disposent du droit de vote, conformément aux instruments pertinents de l'Union africaine et de la CEEAC, ainsi qu'aux résolutions des Nations unies.

11. Les participants ont lancé un appel aux autorités de la Transition afin qu'elles garantissent le respect de la Charte constitutionnelle de transition, notamment sur la question de l'inéligibilité des acteurs politiques ayant géré la Transition. À cet égard, ils ont souligné que la communauté internationale est attentive au respect par la classe politique centrafricaine des engagements pris dans le cadre des Accords de Libreville de janvier 2013, et que tout doit être mis en œuvre pour que le référendum en vue de l'adoption d'une nouvelle Constitution ne soit pas instrumentalisé par des acteurs politiques pour revenir sur la clause d'inéligibilité contenue dans la Charte de Transition. Ils ont également appelé au strict respect de la clause d'inéligibilité des acteurs politiques frappés par les sanctions prises par le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA et/ou par le Conseil de sécurité des Nations unies, ainsi que des autorités de la transition.

12. Les participants ont noté que la situation sécuritaire dans son ensemble connaît une nette amélioration, avec l'appui des Forces internationales, MINUSCA et Sangaris qui contribuent à la sécurisation des villes. Ils ont noté avec satisfaction l'action conjuguée des

Forces de sécurité intérieure et de la MINUSCA-Police dans la lutte contre les actes de criminalité et le banditisme dans le pays et l'implication progressive des habitants de la capitale aux côtés de la MINUSCA-Police et des forces internationales dans la sécurisation de leurs quartiers.

13. Les participants ont noté avec satisfaction la promulgation, le 3 juin 2015, de la loi créant la cour pénale spéciale chargée d'enquêter sur les crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis sur le territoire de la Centrafrique depuis 2003 et de poursuivre les auteurs de ces crimes. Ils ont réitéré l'importance d'enquêter sur les allégations de violences sexuelles, d'exploitation et d'abus sexuels d'enfants durant la crise, et ce conformément aux recommandations des Nations unies et de l'UA. Les participants se sont par ailleurs félicités de la reprise des activités de la Cour criminelle de Bangui, qui ne siégeait plus depuis 2010, ce qui est un signe de l'engagement du Gouvernement pour la lutte contre l'impunité et le rétablissement de l'Etat de droit. Les participants se sont félicités du climat apaisé qui règne, en général, dans le pays. Dans ce contexte, ils invitent toutes les parties prenantes, la communauté internationale y compris les agences humanitaires opérant en RCA à doubler d'efforts pour l'aboutissement de la transition et l'amélioration des conditions de vies des populations centrafricaines.

Sur les aspects humanitaires

14. Les participants ont exprimé leur volonté de travailler à améliorer la situation humanitaire encore préoccupante pour les personnes déplacées internes qui sont confrontées à la fois à la saison des pluies et aux épidémies. Ils ont noté avec satisfaction le phénomène de retour constaté depuis le mois de mars 2015 de déplacés internes à Bangui. Les participants ont encouragé les autorités de Transition, avec l'appui des partenaires internationaux, à poursuivre ces efforts pour accompagner ce retour volontaire en créant les conditions propices au respect de la liberté de circulation, au renforcement des capacités de prise en charge des services sociaux de base et à la poursuite des efforts déployés dans le cadre des activités de promotion de la cohésion sociale et du dialogue intercommunautaire. Ils ont exprimé leur satisfaction pour les efforts déployés par les acteurs humanitaires, et ont réitéré leur gratitude aux pays voisins qui accueillent des réfugiés centrafricains.

15. Les participants ont rappelé aux autorités de la transition la recommandation de la 6^{ème} réunion du GIC-RCA sur le démantèlement du camp de déplacés internes situé dans le périmètre de l'aéroport de Bangui. Ils se sont réjouis des progrès accomplis, et ont exhorté les autorités de la transition à mettre pleinement en œuvre cette recommandation.

Sur le processus électoral

16. Les participants ont pris note du principe de la prorogation de la Transition tel qu'accepté par la CEEAC, en vue de garantir une bonne tenue des élections pour un retour rapide à l'ordre constitutionnel, avec la participation de tous les centrafricains, y compris les réfugiés afin de préserver l'unité et la réconciliation nationales.

17. Les participants ont noté avec satisfaction les contributions financières au programme d'appui au cycle électoral centrafricain (PACEC), signé le 25 novembre 2014, et instituant un Fonds fiduciaire (*Basket Fund*) avec notamment l'UA (500.000 USD), l'Italie (200, 000 Euros), une contribution additionnelle de 2 millions d'Euros de la France et une éventuelle contribution sur le plan bilatéral d'au moins 2 millions de dollars des Etats-Unis d'Amérique. Ils ont pris note de

l'annonce par le Cameroun d'une contribution d'un montant de 1 milliard de FCFA en appui au processus électoral et ont félicité ce pays pour ce geste. Ils ont également encouragé les initiatives de réduction du budget du PACEC à travers les contacts avec les Etats membres de la CEEAC et de la CEDEAO pour l'emprunt de matériel électoral et l'engagement de certains partenaires à appuyer le convoyage dudit matériel jusqu'à Bangui.

18. Les participants ont salué les efforts déployés par le Gouvernement, l'Autorité nationale des Élections (ANE), avec l'appui de la communauté internationale et les partenaires internationaux, pour la tenue à date échuée d'élections inclusives et ouvertes à tous, conformément à la Charte de Transition et au Code électoral. Ils ont encouragé les initiatives de suivi et de coordination du Comité stratégique sur les élections (CSSE) mis en place par le Gouvernement, et ont salué les progrès significatifs enregistrés par cette instance dans le strict respect des échéances électorales.

19. Les participants ont lancé un appel pressant à la communauté internationale à saisir l'opportunité de ce contexte sécuritaire et politique favorables pour poursuivre son engagement par un apport de financements additionnels dans les meilleurs délais.

Sur la situation économique et financière

20. Les participants ont pris bonne note du retour modéré mais réel de la croissance économique, après deux années de forte baisse, grâce à l'amélioration du contexte sécuritaire sur l'ensemble du territoire et en particulier le long du corridor Douala-Bangui. Ils ont également noté une augmentation significative des recettes intérieures, en partie due à un meilleur recouvrement de la TVA par les services des impôts.

21. Les participants ont encouragé le Gouvernement à poursuivre avec plus de fermeté les réformes en matière de gestion des finances publiques, notamment la mise en place effective d'une Agence comptable centrale du Trésor, l'application de mesures destinées à lutter contre la fraude fiscale et surtout douanière, et le redéploiement des régies financières à l'intérieur du pays. Ils ont également encouragé le Gouvernement à prendre des mesures incitatives destinées à relancer l'économie, par exemple en redynamisant le Cadre permanent de concertation (CPC) entre les secteurs public et privé, en vue d'améliorer progressivement le climat des affaires. Ils ont souligné la nécessité de planifier, mettre en œuvre et coordonner toutes les actions dans un cadre macroéconomique qui favorise une gestion systématique de la reconstruction du pays. A cet égard, les participants ont invité l'UA, en relation avec les institutions et les partenaires concernés, à développer une stratégie de reconstruction post-conflit.

22. Enfin, les participants ont lancé un appel pressant aux partenaires internationaux à poursuivre leur appui budgétaire à la RCA en 2016. Ils se sont félicités de la position de principe de l'UE, de la France, de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque africaine de développement (BAD), à poursuivre leurs efforts dans ce sens étant entendu que le Gouvernement aura réalisé en 2015 des progrès en matière de gestion des finances publiques, tel que souligné ci-dessus.

Sur le programme de désarmement, démobilisation et de réinsertion

23. Les participants se sont félicités de la signature le 10 mai 2015 de *l'Accord sur les principes du DDRR et d'Intégration dans les corps en uniforme de l'Etat Centrafricain entre le gouvernement de transition et les Groupes armés*. En conformité avec l'article 4 de l'Accord,

dans l'attente de la mobilisation des ressources pour le DDRR et en vue de créer un climat apaisé pour la tenue des élections, les participants se sont félicités de la mobilisation par la MINUSCA de 10 millions de dollars qui ont permis de lancer les activités pré-DDRR à Bangui et à l'intérieur du pays, à travers le regroupement, le désarmement, l'identification et la sensibilisation des combattants des différents groupes armés signataires pour leur prise en charge future par le Gouvernement de transition appuyé par la MINUSCA.

24. Les participants ont exhorté la communauté internationale à poursuivre son appui aux autorités de la Transition en mobilisant les financements nécessaires à la mise en œuvre du programme DDRR, dont le montant s'élève à 28.5 millions de dollars et 20 millions de dollars pour le programme complémentaire de réduction de la violence communautaire (CVR).

25. Les participants ont demandé aux autorités de la transition de poursuivre la réflexion sur toutes les possibilités d'adapter le DDRR aux réalités du terrain, en tenant compte des contraintes financières et autres auxquelles doit faire face le pays.

Sur la réforme du secteur de la sécurité

26. Les participants ont souligné la nécessité pour les autorités de transition d'organiser une discussion politique avec l'ensemble des acteurs nationaux en vue d'aboutir à un consensus et à une compréhension commune des priorités de sécurité nationale et des réformes à entreprendre dans le secteur de la défense et de la sécurité. Ils ont à cet égard, relevé que ces réformes constitueront la priorité du Gouvernement qui sera issu des prochaines élections. Ils ont souligné que le projet de réforme du secteur de la sécurité devra consister en un cadre stratégique sécuritaire comprenant une politique nationale de sécurité dans une démarche inclusive comprenant des acteurs civils, étatiques et on-étatiques en vue de créer les futures conditions d'un contrôle démocratique sur les institutions de sécurité.

27. Les participants se sont félicités des avancées enregistrées avec l'appui de EUMAM aux secteurs de la défense et de la sécurité. Ils ont souligné la nécessité de poursuivre les efforts de réorganisation des FACA, en vue de leur déploiement progressif, selon des normes convenues, en étroite coordination avec la MINUSCA et les autres partenaires concernés.

Sur le suivi des Conclusions de la réunion du GIC-RCA

28. Les participants ont demandé à la Médiation internationale, avec l'appui du G8-RCA, d'assurer le suivi des dispositions pertinentes des présentes Conclusions, en particulier en ce qui concerne l'élaboration de la nouvelle Constitution et la tenue des élections.

Remerciements et prochaine réunion

29. Les participants ont remercié la Commission de l'Union africaine pour l'organisation de la 8^{ème} réunion du GIC-RCA et pour l'accueil qui leur a été réservé. Ils ont exprimé leur appréciation au G8-RCA pour la bonne préparation de la réunion. Les participants sont convenus de tenir leur prochaine réunion à Bangui, en octobre/novembre 2015, à une date qui sera fixée après consultations.